



CERTIFIEE ISO 9001 : 2008

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA COMMUNICATION
AGENCE BÉNINOISE DU SERVICE UNIVERSEL DES
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (PROROGATION)

Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2018, l'ABSU-CEP lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt en vue de constituer un répertoire d'entrepreneurs, fournisseurs et prestataires à agréer au titre de l'année 2018. Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à tous les établissements, cabinets d'étude et sociétés, régulièrement installés en République du Bénin et qui ne sont pas frappés par l'article 68 de la loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des marchés publics en République du Bénin.


Une fois cette liste constituée, elle servira de base aux consultations restreintes conformément aux seuils réglementaires de passation des marchés publics en vigueur au Bénin. Toutefois, l'inscription sur la liste ne constitue pas un engagement juridique de l'ABSU-CEP d'attribuer un contrat aux entreprises.

Les soumissionnaires à cet avis doivent produire les pièces suivantes :

- une demande d'agrément ;
- une copie du Registre de Commerce ;
- une copie de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- une copie de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- une copie de l'attestation fiscale en cours de validité ;
- une copie de l'attestation de CNSS en cours de validité ;
- une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

Les dossiers doivent parvenir au plus tard le 16 février 2018 à 18 heures précise (heure locale) à l'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste (ABSU-CEP), sise au quartier Sikècodji, Carré 908, Rue de la pharmacie MARINA, Immeuble BASSAM à Cotonou sous plis fermé avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR AGREER LES ENTREPRENEURS, FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018 ».

Le Directeur Général

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
Emile KOUGBADI